

ENQUÊTE 2008 DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA DÉCLARATION DE PARIS

UNE AIDE EFFICACE D'ICI 2010? LES ACTIONS À PRENDRE

PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

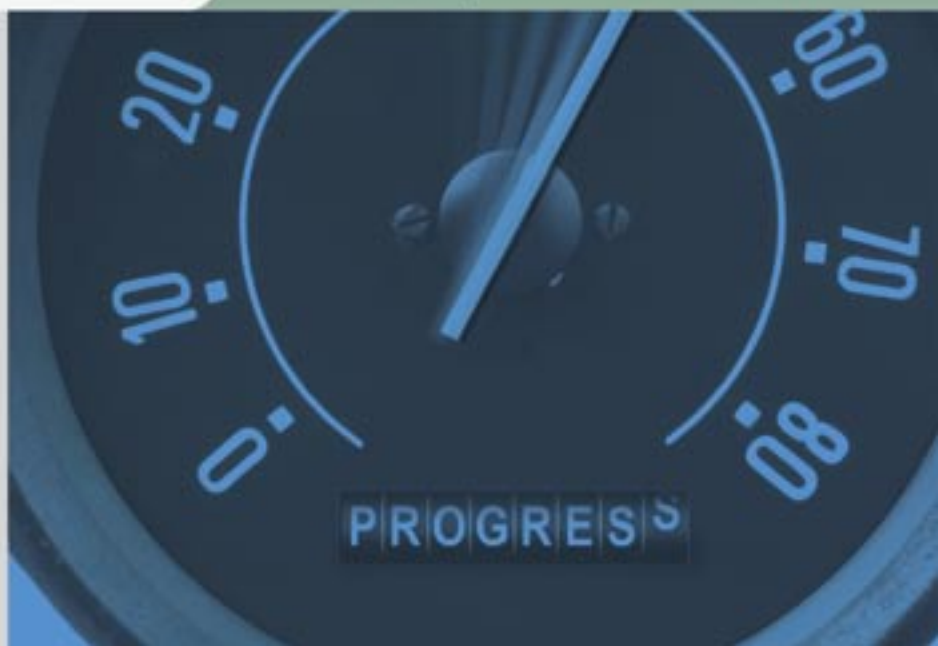


3^{ème}

Forum de
Haut Niveau

sur l'Efficacité de l'Aide au Développement

2-4 septembre 2008 • Accra • Ghana



ENQUÊTE 2008 DE SUIVI
DE LA MISE EN ŒUVRE
DE LA DÉCLARATION DE PARIS

UNE AIDE EFFICACE
D'ICI 2010 ?

LES ACTIONS À PRENDRE

SOMMES-NOUS EN VOIE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS ?

Alors qu'il reste moins de trois ans avant 2010, ce chapitre fait le point sur le chemin qu'il reste encore à parcourir pour tenir les engagements et objectifs-cibles dont il a été convenu à Paris. Il est axé sur le sous-ensemble des 33 pays dont les progrès peuvent être mesurés — les 33 pays partenaires ayant participé aux deux exercices de suivi menés en 2006 et 2008. Ce chapitre fournit aussi des informations utiles sur l'enquête, sa gestion et ses limites.

LE SUIVI DE LA DÉCLARATION DE PARIS

Lorsque les donateurs et les pays partenaires ont entériné en 2005 la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, un objectif commun les unissait : renforcer la solidité et l'efficacité des partenariats pour que les pays partenaires puissent atteindre leurs objectifs de développement.

Ils se sont engagés à y parvenir en introduisant des changements ambitieux qui nécessitent non seulement de repenser leurs partenariats et leur rôle en matière d'aide mais aussi d'adopter de nouveaux comportements et pratiques sur le terrain.

Pour mesurer leur détermination politique, ils ont défini des objectifs-cibles en matière d'efficacité de l'aide, assortis de 12 indicateurs, et ont convenu de se retrouver en 2008 à Accra pour évaluer les progrès. Ce rapport est la principale, mais non la seule, source d'information sur les progrès accomplis. Il présente les résultats et conclusions tirés des deux exercices de suivi — réalisés en 2006 et en 2008 — et fait le point sur le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs 2010 dont il a été convenu pour rendre l'aide efficace.

D'autres rapports qualitatifs constituent aussi une importante source complémentaire d'informations sur les progrès enregistrés. Ce sont notamment le rapport d'étape sur l'efficacité

de l'aideⁱ et le rapport d'évaluation du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (Phase 1)ⁱⁱ.

LES RAPPORTS DE L'ENQUÊTE 2008

Ce rapport expose les résultats, conclusions et recommandations qui se dégagent des deux exercices de suivi menés en 2006 et en 2008. Il est divisé en deux volumes. Le volume 1 (140 pages) fait la synthèse des principaux résultats concernant les 54 pays qui ont participé à l'enquête 2008. Il énonce outre des recommandations d'action à haut niveau conçues pour accélérer les progrès et pour transformer la relation d'aide en un véritable partenariat. Les annexes statistiques fournissent toutes les données qui sous-tendent l'analyse. Le volume 2 (750 pages) contient une analyse détaillée pour chacun des 54 pays ayant participé à l'enquête 2008. Il y a un chapitre par pays. Ces deux volumes sont disponibles en ligne à l'adresse : www.oecd.org/dacl/effectiveness.

Ces résultats sont établis à partir d'un ensemble d'éléments très large et représentatif. Pour ce second exercice de suivi, 54 pays partenaires se sont portés volontaires pour organiser l'enquête dans leurs pays respectifs — soit beaucoup plus que lors de l'enquête 2006. Grâce à cette augmentation de la participation, les résultats de l'enquête sont fondés sur une série de données

plus fiable et plus représentative : plus de la moitié de l'aide totale consentie aux pays bénéficiaires en 2007 — près de USD 45 milliards — est comptabilisée dans l'enquête 2008ⁱⁱⁱ.

La qualité des données s'est également sensiblement accrue depuis 2005. Les données proviennent principalement des 54 rapports par pays qui évaluent les difficultés et possibilités en matière de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au niveau national. Ces rapports ont tous été préparés par de hauts responsables gouvernementaux des pays en développement en étroite consultation avec les bureaux des pays donateurs et avec les principaux acteurs de la société civile.

LES OBJECTIFS SONT-ILS A NOTRE PORTEE ?

Le graphique 1.1 apporte sous forme synthétique une réponse à cette question. Il présente

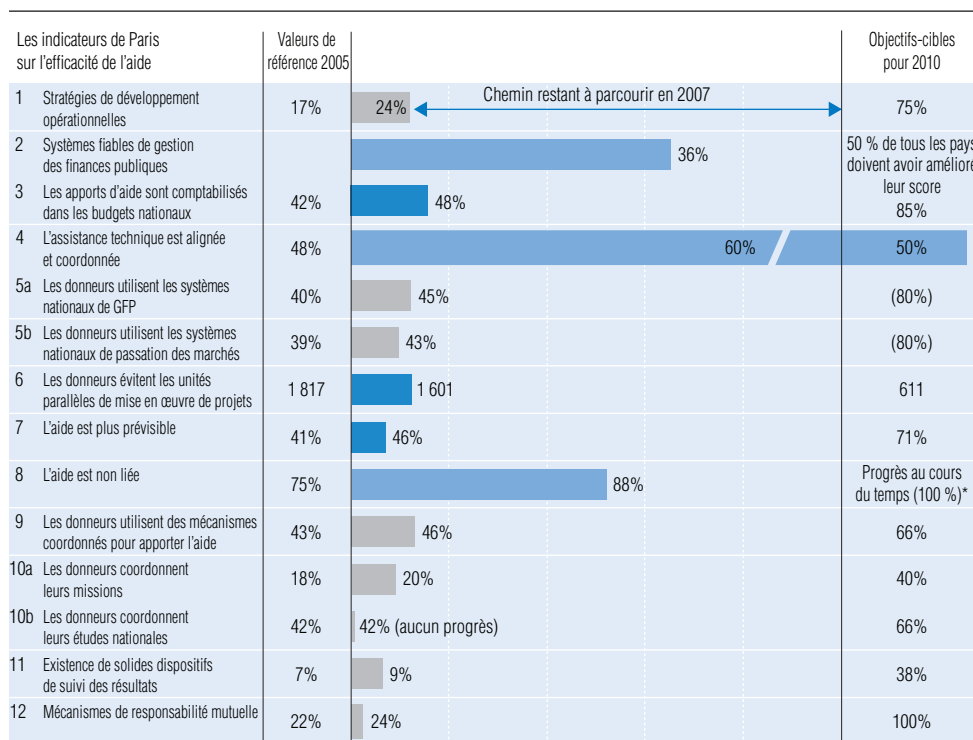
pour chacun des 12 indicateurs le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs-cibles 2010 en matière d'efficacité de l'aide. L'analyse se fonde sur le sous-ensemble de 33 pays pour lesquels on dispose de données pour 2005 et 2007.

Tous les indicateurs enregistrent des progrès

Les analyses détaillées contenues dans les chapitres suivants montrent que des progrès considérables ont été accomplis dans certains pays et dans certains domaines, ce qui porte à croire qu'un réel changement est possible lorsque les pays partenaires et les donateurs unissent leurs efforts. Cependant, les pays n'ont pas tous réalisé des avancées décisives, et certains ont rétrogradé, ce qui rend la performance agrégée moins impressionnante dans presque chacun des 12 domaines couverts par les indicateurs.

Il faudra accélérer considérablement le rythme des changements dans la majorité des pays pour

GRAPHIQUE 1.1
Quel chemin reste-t-il à parcourir pour atteindre les objectifs ?



pouvoir atteindre les objectifs-cibles définis pour 2010. Dans presque tous les domaines, il faut passer à la vitesse supérieure – et donc adopter une approche plus dynamique, imaginative et concertée – et non se contenter d'appuyer davantage sur la pédale d'accélération.

La section suivante examine les progrès accomplis en regard de chacun des 12 indicateurs et établit une distinction entre les objectifs qui sont en passe d'être atteints et ceux qui nécessitent des efforts bien réels et particuliers.

OBJECTIFS EN VOIE D'ÊTRE ATTEINTS

Trois des objectifs relatifs à l'efficacité de l'aide sont à portée de main d'ici 2010.

■ **INDICATEUR 4 – *La coopération technique est alignée et coordonnée.*** Cet indicateur est conçu pour s'assurer qu'au moins la moitié de l'ensemble de la coopération technique est coordonnée et alignée sur les programmes de renforcement des capacités des pays partenaires. Il ressort de l'enquête 2008 que l'objectif-cible correspondant à cet indicateur a déjà été atteint – et dépassé. L'indicateur 4 est passé de 48 % en 2005 à 60 % en 2007, signe d'une meilleure conception de la coopération technique (chapitre 3). Toutefois, les progrès mesurés à l'aune de cet indicateur sont dans une certaine mesure trompeurs et il ne faudrait donc pas qu'ils conduisent à un relâchement des efforts. Cette bonne performance spectaculaire est attribuable en partie à une définition (ou un objectif-cible) de la « coopération technique coordonnée » qui aurait pu être plus ambitieuse. La valeur de référence 2005, 48 %, était déjà très proche de l'objectif de 50 %. Même les modestes améliorations enregistrées depuis 2005 sont amplifiées sensiblement par le graphique. Par conséquent, pour les raisons évoquées dans le chapitre 3, il faut parvenir à mieux comprendre en quoi la coopération technique peut contribuer plus efficacement aux efforts de renforcement des capacités des pays.

■ **INDICATEUR 2A – *Les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) sont fiables.*** Cet indicateur vise à mesurer et à encourager les améliorations nécessaires pour renforcer les systèmes nationaux de gestion des finances publiques – internes et externes. Il fait apparaître des résultats encourageants puisque 36 % des pays de l'échantillon (10 des 28 pays ayant participé aux enquêtes 2006 et 2008) ont relevé la qualité de leurs systèmes de GFP. L'objectif-cible convenu est que la moitié des pays partenaires améliore leur score. Ainsi donc, pour cet indicateur, les pays sont déjà plus qu'à moitié chemin de l'objectif.

■ **INDICATEUR 8 – *L'aide est davantage non liée.*** Le déliement de l'aide est un des principaux domaines dans lesquels des progrès véritables et substantiels ont été réalisés d'après les chiffres communiqués dans le cadre de l'enquête par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. L'aide non liée est passée de 75 % en 2005 à 88% en 2006^{iv}. L'objectif-cible correspondant à cet indicateur est d'accroître l'aide non liée au cours du temps (et non d'avoir un objectif-cible chiffré comme pour les autres indicateurs).

OBJECTIFS REALISABLES MAIS NECESSITANT DES EFFORTS

Trois des autres objectifs fixés pour 2010 sont réalisables à condition d'intensifier considérablement les efforts au niveau national.

■ **INDICATEUR 6 – *Les donneurs évitent les unités parallèles de mise en œuvre de projets.*** Cet indicateur vise à encourager les donneurs à utiliser davantage les systèmes nationaux et à éviter les unités parallèles de mise en œuvre de projets car elles compromettent généralement les efforts de renforcement des capacités des pays. Depuis 2005, le nombre total d'unités parallèles de mise en œuvre de projets enregistré dans les 33 pays a diminué de façon significative, passant de 1 817 en 2005 à

1 601 en 2007. L'objectif-cible est de réduire de deux tiers d'ici 2010 le nombre total d'unités parallèles de mise en œuvre de projets (ce qui le ramènerait à 611). Si aucune nouvelle unité parallèle de mise en œuvre de projets n'est créée, ces unités ayant par nature un cycle de vie limité, leur nombre devrait avoir baissé naturellement en 2010. Accélérer ce rythme d'évolution nécessitera, cependant, d'engager au niveau national un dialogue ouvert sur le rôle propre des unités parallèles de mise en œuvre de projets et la manière dont elles peuvent contribuer à la mise en œuvre de projets sans saper les efforts de renforcement des capacités des pays. D'après les informations disponibles, actuellement peu d'actions sont menées sur le terrain pour réduire le nombre des unités parallèles de mise en œuvre de projets.

■ **INDICATEUR 3** – *Les apports d'aide sont comptabilisés exactement dans les budgets des pays.* Cet indicateur vise à améliorer la transparence et la responsabilité en encourageant les pays partenaires et les donateurs à comptabiliser exactement la plus grande part possible de l'aide dans le budget national pour que les parlements puissent l'examiner. Le pays moyen a rendu son budget plus fidèle à la réalité, le ratio passant d'environ 42 % en 2005 à environ 48 % en 2007. Toutefois, cela représente une amélioration très marginale par rapport à l'objectif-cible général convenu selon lequel au moins 85 % de ce type d'aide doit être représenté exactement dans le budget. Il faut poursuivre les efforts au niveau national pour améliorer les méthodes de comptabilisation de l'aide et au niveau international pour convenir de bonnes pratiques générales en la matière.

■ **INDICATEUR 7** – *L'aide est davantage prévisible au cours de l'année pour laquelle elle est programmée.* L'objectif est double. Tout d'abord, et surtout, il s'agit d'encourager les versements des fonds au cours de l'année pour

laquelle ils sont programmés. Ensuite, il s'agit d'inciter les autorités des pays partenaires à comptabiliser exactement les versements. Ces deux objectifs exigent une bonne coordination entre les donateurs et les autorités des pays partenaires. L'indicateur de prévisibilité s'est amélioré pour le pays moyen, passant de 41 % en 2005 à 46 % en 2007. Cependant, pour atteindre l'objectif-cible de 71 % en 2010, il faut augmenter considérablement la proportion de l'aide versée au cours de l'exercice budgétaire pour lequel elle est programmée. Une forte accélération du rythme des progrès s'impose donc.

OBJECTIFS NECESSITANT TOUT PARTICULIEREMENT DES EFFORTS

Pour six des objectifs fixés à Paris, les résultats sont très inférieurs aux attentes et il sera difficile de les atteindre si les pays partenaires et les donateurs n'intensifient pas considérablement leurs efforts.

■ **INDICATEUR 1** – Les pays rendent leurs stratégies de développement opérationnelles. Cet indicateur vise à encourager les pays partenaires à élaborer des stratégies qui soient plus opérationnelles et leur permettent d'atteindre plus efficacement leurs propres objectifs de développement. Des progrès ont été accomplis par un assez grand nombre des pays participant à l'enquête 2008, mais ils ne sont en aucun cas suffisants pour que l'objectif-cible convenu soit en voie d'être atteint. La proportion des pays dotés de solides stratégies opérationnelles est passée de 13 % à 20 % alors que l'objectif 2010 est de 75 %. Le raccordement de la stratégie à l'affectation des ressources via le budget national est une pierre d'achoppement de la mise en œuvre concrète des stratégies nationales.

■ **INDICATEURS 5A ET 5B** – *Les donateurs utilisent les systèmes nationaux de GFP et de passation des marchés publics.* L'objectif est d'encourager les donateurs à utiliser davantage

les systèmes nationaux, de préférence à ceux des donateurs, pour gérer l'aide. Des progrès ont été réalisés au regard de cet indicateur (hausse de quatre à cinq points de pourcentage) mais ils sont très modestes par rapport à l'objectif-cible selon lequel 80 % de l'aide doit passer par les systèmes nationaux. Selon certaines données, les dispositifs nationaux d'exécution du budget sont davantage utilisés par les donateurs qui ne recourent pas au soutien budgétaire direct, évolution importante si elle se confirme. Cependant, dans l'ensemble la volonté des donateurs d'utiliser les systèmes nationaux n'est apparemment pas étroitement liée à la qualité de ces systèmes, comme dans l'enquête précédente.

■ **INDICATEUR 9** – *Les donateurs utilisent des mécanismes coordonnés pour fournir l'aide.* Cet indicateur mesure la part du total de l'aide qui est versée dans le cadre d'approches fondées sur des programmes. Entre 2005 et 2007 peu de progrès ont été accomplis, cette part étant passée de 43 % à 46 %, ce qui s'explique en partie par la rigueur accrue des définitions des approches fondées sur des programmes. Il ressort des données qualitatives que les approches fondées sur des programmes continuent à être davantage utilisées, même si ce n'est pas du tout au rythme nécessaire pour atteindre l'objectif-cible selon lequel les deux tiers de l'aide doivent être acheminés par cette voie d'ici 2010.

■ **INDICATEURS 10A ET 10B** – Les donateurs coordonnent leurs missions et leurs études nationales. Le nombre de missions conjointes et de travaux analytiques effectués conjointement a augmenté légèrement selon les réponses à l'enquête, mais dans les deux cas cette hausse n'est que de quelques points de pourcentage. La proportion d'activités conjointes demeure aux alentours de 20 % pour les missions et de 40 % pour les travaux analytiques alors que les objectifs-cibles sont respectivement de 40 % et de 66 %. L'écart à combler est très grand.

■ **INDICATEUR 11** – *Les pays mettent en place de solides cadres de suivi des résultats obtenus en matière de développement.* La proportion de pays dotés de solides cadres axés sur les résultats est passée de 5 % (deux pays) à 7,5% (trois pays). Or l'objectif-cible est de 35 %. Un changement de rythme considérable s'impose donc pour pouvoir honorer cet engagement d'améliorer la prise de décision en matière de développement.

■ **INDICATEUR 12** – *Des mécanismes de responsabilité mutuelle sont en place au niveau national.* Cet indicateur montre si les pays disposent ou non de mécanismes d'examen mutuel des engagements de partenariat. L'objectif-cible pour 2010 est que tous les pays partenaires soient dotés d'un tel mécanisme. L'enquête fait apparaître que le nombre de ces mécanismes n'a pas augmenté bien que davantage de pays aient participé à l'enquête. Cela indique que les efforts déployés pour mettre en place ces mécanismes se sont largement relâchés.

COMMENT L'ENQUETE A-T-ELLE ETE GERE

L'enquête de suivi a été conçue pour faire avancer le programme sur l'efficacité de l'aide, en particulier en fournissant un moyen concret de le promouvoir au niveau national.

Il apparaît clairement que les enquêtes menées en 2006 et en 2008 ont contribué à faire progresser au niveau national dans l'exécution des engagements souscrits dans le cadre de la Déclaration de Paris. Elles ont concouru à mobiliser au niveau national autour des actions nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'aide avec le temps. Trois importantes caractéristiques de l'enquête ont facilité la tâche :

— *La participation à l'enquête s'effectue strictement sur la base du volontariat.* Les pays ont déterminé s'il était dans leur intérêt d'organiser une enquête, mettant les avantages attendus en regard des coûts de transaction

élevés de son organisation. Le nombre des pays ayant participé aux exercices de suivi est passé de 34 à 54, ce qui porte à croire que les pays partenaires ont beaucoup apprécié ces exercices. Non seulement cette participation accrue des pays permet de disposer de données plus robustes mais en outre elle signifie que l'enquête 2008 est plus représentative en termes de répartition géographique, de niveau de dépendance à l'égard de l'aide et de nombre de pays fragiles. Pour de plus amples informations sur ces pays, voir le chapitre 6.

- *L'enquête est gérée au niveau national par un haut responsable gouvernemental, le coordinateur national.* La conception de l'enquête intègre pleinement le principe de l'appropriation locale. Le coordinateur national est chargé de gérer l'enquête 2008 en veillant à ce que le gouvernement et les donateurs soient pleinement informés et s'investissent dans cet exercice. Un ou plusieurs correspondants pour les donateurs secondent le coordinateur national dans sa tâche.
- *L'enquête est fondée sur, et favorise, un vaste dialogue au niveau national.* L'enquête ne se résume pas à collecter des données fiables pour les 12 indicateurs. Elle vise surtout en outre à susciter une communauté de vues sur les difficultés et les actions à mener pour accroître l'efficacité de l'aide au niveau national. Un large éventail de parties prenantes participent à ce dialogue, dont la communauté du développement en général et les principaux acteurs de la société civile. Les résultats par pays sont présentés dans des chapitres séparés.

L'enquête repose fortement sur le dialogue au niveau national, mais parallèlement d'importantes actions ont été menées au niveau international pour faciliter son déroulement :

- *Les précisions et définitions courantes relatives aux indicateurs ont été améliorées pour une meilleure cohérence des réponses et pour faciliter le remplissage des questionnaires de l'en-*

quête. Ces précisions et définitions figurent dans les annexes E et F.

- *Un service de soutien international et un site Internet dédié ont été mis en place par l'OCDE, le PNUD et la Banque mondiale pour répondre aux questions.* De nombreuses questions récurrentes et leurs réponses ont été rendues accessibles au public sur un site Internet dédié.
- *Cinq ateliers ont été organisés pour aider et éclairer les coordinateurs nationaux sur l'enquête.* Ces ateliers ont réuni 250 participants venant de 70 pays en développement.

PORTEE ET LIMITES DES ENQUETES DE SUIVI

Cette Synthèse des résultats ne présente pas les données brutes de l'enquête ; elle énonce les conclusions que l'on peut raisonnablement tirer d'un ensemble d'informations nécessairement imparfait étant donné la diversité et la complexité des relations existant en matière d'aide au niveau des pays. Elle n'accorde pas une importance exagérée à l'une ou l'autre des statistiques mais s'applique à faire le point sur la situation à partir des faisceaux d'informations qui peuvent être réunis pour éclairer chaque point.

Pour la plupart des indicateurs, les principaux résultats sont établis à partir de l'analyse des informations quantitatives et des commentaires qualitatifs des coordinateurs nationaux participant aux riches discussions et réflexions au niveau national. Dans maints cas, les discussions concernant les résultats de l'enquête ont suscité un débat animé entre les pays partenaires et les donateurs sur l'état des lieux des efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'aide.

Les conclusions sont fondées sur l'examen minutieux des informations communiquées par chaque pays et sur les données agrégées contenues dans les annexes statistiques de la Synthèse des résultats (annexes A, B et C). Pour les indicateurs sur l'appropriation locale et les systèmes nationaux, l'analyse exploite principalement les informations recueillies séparément par la

Banque mondiale, en particulier l'examen résumé dans le rapport intitulé *Results-Based National Development Strategies: Assessment and Challenges Ahead*^v.

En sus des rapports par pays, la Synthèse des résultats exploite et bénéficie d'un nombre croissant d'analyses qualitatives qui n'étaient pas disponibles en 2005. Il s'agit notamment du rapport de l'OCDE sur l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques^{vi} et du travail minutieux accompli sous l'égide des hauts responsables du budget des pays africains en matière de comptabilisation de l'aide dans le budget^{vii}. Les résultats tirés de ces études, et d'autres études approfondies, sont clairement indiqués dans les chapitres suivants.

Il est important de garder présent à l'esprit la portée et les limites de l'enquête de suivi. Cette enquête s'articule autour de l'analyse des 12 indicateurs de progrès et objectifs-cibles relatifs à l'efficacité de l'aide. Ces 12 indicateurs sont conçus pour fournir une mesure approximative des cinq principes régissant l'efficacité de l'aide : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle. Une des limites de l'enquête est qu'elle est axée sur ces 12 indicateurs, qui sont des mesures indirectes ou « approximatives », qui ne rendent pas compte pleinement de l'ensemble des 56 engagements de partenariat contenus dans la Déclaration de Paris.

Les indicateurs et objectifs risquent manifestement d'être considérés comme importants en eux-mêmes et de faire obstacle à une réflexion rigoureuse et à des pratiques innovantes visant à atteindre l'objectif général : améliorer l'efficacité de l'aide. Certains éléments indiquent que cela a déjà commencé à se produire^{viii}. Pour limiter ce risque, la Synthèse des résultats s'attache à ne pas être axée excessivement sur les indicateurs et les objectifs-cibles. Lorsque des données provenant d'autres sources que l'enquête sont disponibles, elles sont utilisées pour mieux éclairer les éventuelles implications pour l'action publique des résultats de l'enquête.

Il ne serait pas raisonnable de s'attendre à progresser de façon linéaire sur cinq ans, de 2005 à 2010, ni à ce que le rythme des changements reste constant au cours de cette période. Certains indicateurs n'enregistreront peut-être une amélioration qu'après expiration des accords pluriannuels existants et élaboration de nouveaux programmes imprégnés du nouvel état d'esprit. Comme pour un navire de fort tonnage, il est possible que les changements de cap imprimés mettent quelque temps avant de produire leurs effets. Ceci dit, même en supposant qu'à un lent démarrage succède une accélération du rythme des changements, les progrès auraient dû être plus importants entre 2005 et 2007. Certes, plusieurs pays ont réalisé des avancées considérables, mais les résultats de l'enquête invitent vivement tous ceux qui se préoccupent du développement à agir. ■

PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Dans quelle mesure l'aide contribue-t-elle efficacement à soutenir les pays dans la réalisation de leurs propres objectifs de développement ? Le présent rapport d'enquête apporte des éléments de réponse à cette question. L'enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris évalue les progrès accomplis dans 54 pays partenaires et nous permet de comprendre en quoi il est difficile d'accroître l'efficacité de l'aide au développement. Les résultats sont clairs : des progrès sont actuellement enregistrés mais leur rythme n'est pas assez soutenu. A moins d'intensifier considérablement leurs efforts, les pays partenaires et leurs partenaires extérieurs ne réussiront pas à tenir les engagements internationaux et objectifs-cibles auxquels ils ont souscrit en vue de rendre l'aide efficace d'ici 2010. Il faut agir maintenant. Ce rapport formule trois recommandations d'action à haut niveau qui contribueront à accélérer le processus et à faire de la relation d'aide un véritable partenariat.

■ LE SUIVI DE LA DÉCLARATION DE PARIS

Lorsque les donateurs et les pays partenaires ont entériné en 2005 la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, un objectif commun les unissait : renforcer la solidité et l'efficacité des partenariats pour que les pays partenaires puissent atteindre leurs propres objectifs de développement.

Ils ont en outre convenu de se tenir mutuellement responsables des progrès réalisés en regard des engagements et objectifs-cibles adoptés à Paris, en assurant le suivi de leur mise en œuvre. Ce rapport présente les résultats, conclusions et recommandations qui se dégagent des deux exercices de suivi conduits en 2006 et en 2008.

Ces résultats sont fondés sur un ensemble d'éléments très large et représentatif. Pour ce second exercice de suivi, 54 pays partenaires se sont portés volontaires pour organiser l'enquête dans leurs pays respectifs — soit beaucoup plus que lors de l'enquête 2006. Grâce à cette augmentation de la participation, les résultats de l'enquête reposent sur une série de données plus fiable et représentative : plus de la moitié de l'aide totale consentie aux pays bénéficiaires en 2007 — près de USD 45 milliards — est comptabilisée dans l'enquête 2008^x.

La qualité des données s'est également sensiblement accrue depuis 2005. Les données proviennent principalement des 54 rapports par pays qui évaluent les obstacles et possibilités en matière de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au niveau national. Ces rapports ont tous été préparés par des responsables gouvernementaux de haut niveau des pays en développement en étroite consultation avec les bureaux des pays donateurs et avec les principaux acteurs de la société civile. Les résultats par pays sont présentés dans des chapitres séparés, disponibles en ligne à l'adresse : www.oecd.org/dac/effectiveness.

En sus des rapports par pays, cette Synthèse des résultats bénéficie d'un nombre croissant d'analyses qualitatives qui n'étaient pas disponibles en 2005. Il s'agit notamment de l'évaluation de la Déclaration de Paris^x, du rapport de l'OCDE sur l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques (GFP)^{xi}, et du travail minutieux accompli sous l'égide des hauts responsables du budget des pays africains en matière de comptabilisation de l'aide dans le budget^{xii}. Les résultats provenant de ces études, et d'autres études pertinentes, sont clairement indiqués dans ce rapport.

Que nous révèle l'enquête sur la situation existant en 2008 ?

■ DES PROGRÈS SONT ENREGISTRÉS MAIS LEUR RYTHME N'EST PAS ASSEZ SOUTENU

Il apparaît clairement que nous progressons lentement dans la plupart des pays et dans la plupart des domaines couverts par l'enquête (voir chapitre 1).

Le premier résultat très encourageant concerne l'enquête elle-même. L'enquête a permis de faire progresser au niveau national la concrétisation des engagements souscrits dans le cadre de la Déclaration de Paris. Elle a contribué à mobiliser au niveau national autour des actions nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'aide avec le temps. Ce faisant, elle a encouragé le dialogue entre les pays partenaires, la communauté des donateurs et les principaux acteurs de la société civile.

L'enquête est un bon moyen de renforcer l'obligation générale de rendre compte au niveau national, comme l'atteste le fait qu'un plus grand nombre de pays se sont portés volontaires pour participer à l'enquête 2008 – en moins de 2 ans, 20 autres pays ont décidé d'assurer le suivi de l'efficacité de leur aide.

Un autre résultat encourageant est que les mesures de l'efficacité de l'aide ont presque toutes progressé — quoique de façon très inégale — depuis 2005. Trois des indicateurs ont enregistré des améliorations notables par rapport aux objectifs 2010 :

- 36 % des pays partenaires (10 des 28 pays participant aux enquêtes 2006 et 2008) ont vu la qualité de leurs systèmes nationaux de gestion des finances publiques s'améliorer (indicateur 2a). L'objectif-cible 2010 pour cet indicateur — 50% de tous les pays doivent avoir amélioré leur score en 2010 — est tout à fait réalisable.
- L'aide aux pays partenaires est davantage non liée (indicateur 8). La proportion de l'aide non liée est passée de 75 % en 2005 à 88 % en 2006.
- La coopération technique des donateurs est en outre mieux coordonnée et alignée sur les programmes de renforcement des capacités que les pays en développement font leur (indicateur 4), passant de 48 % en 2005 à 60 % en 2007, dépassant l'objectif-cible de 50 % en 2010.

Cependant, l'enquête fait aussi apparaître clairement que le rythme des progrès n'est pas assez soutenu. *En l'absence de nouvelles réformes et d'actions plus rapides, nous n'atteindrons pas les objectifs-cibles 2010 visant à améliorer la qua-*

lité de l'aide. Pour les atteindre, il faudra non seulement accélérer le rythme des progrès mais aussi modifier sensiblement la façon d'exercer nos activités.

Ce rapport formule trois recommandations d'action à haut niveau qui contribueront à accélérer les progrès à court terme et faire de la relation d'aide un véritable partenariat.

■ RECOMMANDATION 1 :

Intensifier systématiquement les efforts déployés pour utiliser et consolider les systèmes nationaux afin de renforcer l'appropriation locale

La principale recommandation du rapport d'enquête est que les pays partenaires et les donateurs doivent œuvrer de concert beaucoup plus intensément à l'amélioration des systèmes nationaux de gestion de toutes les ressources affectées au développement — internes et externes.

L'enquête est axée sur quatre de ces systèmes nationaux : la valeur opérationnelle des stratégies de développement nationales des pays (indicateur 1), la qualité des systèmes nationaux de gestion des finances publiques (indicateur 2a), les systèmes de passation des marchés publics (indicateur 2b), et les systèmes de suivi des résultats obtenus en matière de développement (indicateur 11).

Le renforcement de tous ces systèmes nationaux est une préoccupation commune mais les objectifs-cibles créent des engagements différents pour les pays partenaires et pour les donateurs.

RENFORCER LES SYSTÈMES NATIONAUX.

L'enquête montre que les pays partenaires ont accompli des progrès inégaux dans l'amélioration de la qualité de leurs systèmes en général. Les impressionnants progrès réalisés dans l'amélioration de la gestion des finances publiques (indicateur 2a) n'ont malheureusement pas eu leur équivalent dans d'autres domaines.

Moins de 25 % des pays participant à l'enquête ont des stratégies de développement nationales qui sont clairement raccordées à leurs budgets nationaux (indicateur 1). L'objectif-cible pour 2010 est de 75%. Pour avancer dans sa réalisation, il faudra, en particulier, mieux raccorder la stratégie à la répartition des ressources à travers le budget national (chapitre 2).

Moins de 10 % des pays disposent d'un solide cadre pour le suivi et l'évaluation des résultats en matière de développement. Si des progrès ont été accomplis depuis 2005, un effort considérable devra être entrepris pour atteindre l'objectif-cible de 35 % en 2010 (chapitre 5).

UTILISER LES SYSTÈMES NATIONAUX.

Les donateurs se sont engagés dans la Déclaration de Paris à soutenir les processus de développement que les pays font leur, en utilisant les systèmes nationaux de gestion de l'aide dans toute la mesure du possible. A cet effet, des indicateurs ont été créés et des objectifs-cibles ont été définis pour deux de ces systèmes : le système de GFP (indicateur 5a) et le système de passation des marchés publics (indicateur 5b). Les donateurs ont convenu d'acheminer davantage l'aide à travers les systèmes nationaux lorsque ceux-ci sont de meilleure qualité.

Trois conclusions très importantes sur l'utilisation des systèmes nationaux se dégagent des résultats de l'enquête 2008 (chapitre 3).

Premièrement, en moyenne, seulement 45 % de l'aide consacrée à soutenir le secteur public utilise les systèmes nationaux de GFP et seulement 43 % les systèmes nationaux de passation des marchés publics. Ces moyennes générales, cependant, masquent des différences considérables entre les pays — le chiffre allant de 3 % dans la République démocratique du Congo et au Soudan à 71 % au Bangladesh et en Tanzanie.

Deuxièmement, l'utilisation des systèmes nationaux a relativement peu augmenté depuis 2005. Dans les 33 pays dont on peut mesurer les progrès, l'utilisation des systèmes nationaux n'a augmenté que de 4 % à 5 %. Des avancées considérables, cependant, ont été réalisées dans des pays comme la République dominicaine, le Honduras, le Vietnam et la Zambie où l'utilisation des systèmes nationaux s'est accrue de plus de 25 points de pourcentage depuis 2005.

Enfin, rien n'indique clairement que les donateurs utilisent plus les systèmes nationaux dans les pays où les systèmes sont de bonne qualité. Prenons, par exemple, le cas des douze pays qui ont les scores les plus élevés pour les systèmes de GFP (y compris les pays ayant obtenu le score de 4.0 pour l'indicateur 2a). Dans ces pays, le taux d'utilisation moyen des systèmes nationaux de GFP va de 17 % en Mongolie à 71 % en Tanzanie.

RECOMMANDATION DE TROIS LIGNES D'ACTION SPÉCIFIQUES.

En fin de compte, les pays partenaires et les donateurs devraient avoir pour priorité première d'utiliser et de renforcer les politiques et systèmes nationaux de manière à ce que l'appropriation locale devienne une réalité.

Cela exigera une multiplication des efforts de la part de toutes les parties prenantes. Sur la base du rapport de l'OCDE sur l'utilisation des systèmes nationaux susmentionné, trois lignes d'action spécifiques sont recommandées :

1. *Les pays partenaires devraient prendre l'initiative de renforcer leurs propres systèmes.* Il incombe à chaque pays d'exercer la conduite de ses processus de développement : évaluer la qualité de ses systèmes et élaborer une solide stratégie de mise en œuvre des réformes et d'établissement de leur degré de priorité.
2. *Les donateurs devraient se doter de moyens plus performants d'honorer leur engagement d'utiliser et de renforcer les systèmes nationaux.* Les donateurs devraient adopter des politiques claires et mettre en place des mécanismes incitant à utiliser des systèmes nationaux qui traduisent leurs missions respectives et les degrés de risque qu'ils sont respectivement prêts à prendre pour obtenir des résultats en matière de développement.
3. *Les pays partenaires et les donateurs devraient s'employer ensemble à traduire en actes leur engagement d'utiliser et de renforcer les systèmes nationaux.* C'est au niveau national que de réels progrès doivent être accomplis dans la définition de stratégies et plans réalistes favorisant le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux conformément aux engagements internationaux.

■ RECOMMANDATION 2 :

Renforcer l'obligation de rendre compte des ressources affectées au développement

Cette recommandation fondamentale est basée sur une observation importante : le renforcement des dispositifs de reddition des comptes crée de puissantes incitations qui améliorent les modalités de gestion au niveau national des ressources affectées au développement. Cela implique de moins s'appuyer sur la responsabilité des donateurs et de renforcer les systèmes nationaux de reddition des comptes des pays partenaires.

L'attention doit donc se porter à deux niveaux différents : la responsabilité nationale en matière d'utilisation des ressources affectées au développement et la responsabilité mutuelle entre les pays partenaires et les donateurs.

RESPONSABILITÉ NATIONALE.

La Déclaration de Paris appelle les pays partenaires à rendre compte de l'emploi des ressources affectées au développement — y compris des ressources externes — à leurs parlements et citoyens respectifs. Elle considère que les budgets nationaux des pays sont un moyen d'y parvenir.

Rehausser la crédibilité du budget en tant qu'instrument devant régir la répartition et la mise en œuvre des ressources affectées au développement est important non seulement en soi mais aussi pour obtenir un meilleur alignement des donateurs sur les politiques nationales. A cet effet, l'enquête évalue la fidélité des budgets à la réalité en mesurant quelle proportion du total des apports d'aide est comptabilisée dans les budgets nationaux (indicateur 3). Comme dans l'enquête 2006, le rapport montre que, bien que des progrès aient été enregistrés, *moins de la moitié de l'aide totale est comptabilisée dans les nationaux* (chapitre 5). L'objectif-cible pour 2010 est de 85 %.

Les donateurs et les autorités nationales sont conjointement responsables de cette situation. Les apports d'aide ne peuvent être comptabilisés avec exactitude dans les estimations budgétaires nationales que s'ils sont déclarés par les donateurs en temps opportun et de manière adéquate. Parallèlement, les autorités nationales doivent s'attacher davantage à présenter à leur Parlement des budgets qui rendent compte de façon plus réaliste des apports d'aide totaux.

L'enquête étudie aussi la prévisibilité en cours d'année des apports d'aide (indicateur 7). Le manque de prévisibilité de l'aide compromet de façon non négligeable la capacité d'un pays à planifier ses ressources et à en rendre compte à ses citoyens. L'indicateur 7 mesure le volume de l'aide qui a été versée — et comptabilisée — au cours de l'année pour laquelle elle a été programmée. Il ressort de l'enquête 2008 que seulement 46 % de l'aide a été versée conformément à la programmation prévue dans les systèmes budgétaires nationaux. L'objectif-cible pour 2010 est de 71 %.

RESPONSABILITÉ MUTUELLE.

La Déclaration de Paris a appelé les pays partenaires et les donateurs à se tenir mutuellement responsables de leur engagement d'améliorer la qualité de l'aide. A cet effet, il a été convenu que d'ici 2010 tous les pays partenaires devaient avoir mis en place des mécanismes de suivi de la mise en œuvre des engagements pris en matière d'efficacité de l'aide.

L'enquête montre qu'en 2007 seulement 24 % des pays y ayant participé ont mis en place ce type de mécanismes (chapitre 5).

Depuis 2005, il n'y a guère eu de progrès dans la mise en place de nouveaux mécanismes d'examen mutuel. Il sera donc difficile d'atteindre l'objectif-cible convenu en l'absence d'efforts supplémentaires substantiels, y compris au niveau international.

RECOMMANDATION DE DEUX LIGNES D'ACTION SPÉCIFIQUES.

Le rapport d'enquête recommande l'adoption de deux lignes d'action spécifiques qui renforceront la responsabilité en matière d'apport de ressources pour le développement :

1. *Les pays partenaires et les donateurs doivent intensifier leurs efforts de mise en place de mécanismes de responsabilité mutuelle dans tous les pays ayant entériné la Déclaration de Paris.* Pour faciliter ce processus, la communauté internationale devrait documenter et diffuser les bonnes pratiques qui rendent compte de pratiques nationales très variées.
2. *Les pays partenaires et les donateurs doivent s'employer au niveau national à mettre en place des procédures budgétaires qui reflètent les apports d'aide de façon plus réaliste.* Pour faciliter ce processus, la communauté internationale devrait instaurer de bonnes pratiques en matière de comptabilisation des apports d'aide dans les budgets et les systèmes comptables, par exemple en s'appuyant sur les travaux actuellement menés sous l'égide des hauts responsables du budget des pays africains (CABRI).

■ RECOMMANDATION 3 : Gérer l'aide au meilleur rapport coût-efficacité

La réduction des coûts de transaction engendrés par l'apport d'aide aux pays partenaires est un des objectifs fondamentaux de la Déclaration de Paris.

L'enquête 2008 montre à l'évidence que le coût de gestion de l'aide reste élevé pour les pays partenaires et les donateurs. En outre, en l'état actuel des choses, on peut s'attendre à ce que ces coûts augmentent sensiblement au fur et à mesure de l'accroissement de l'aide et de l'entrée en scène de nouveaux acteurs du développement.

En 2007, seulement 46 % du total des apports d'aide a été acheminé par des dispositifs communs comme les approches sectorielles, dites approches fondées sur des programmes (indicateur 9). L'objectif-cible pour 2010 est de 66 %.

Plus de 14,000 missions ont été effectuées par les donateurs dans les 54 pays qui ont participé à l'enquête (indicateur 10a). Dans le seul Vietnam, les donateurs ont effectué 752 missions en 2007 — soit plus de trois missions par jour ouvré ! Moins d'une de ces missions sur cinq a été coordonnée avec un autre donneur.

Les études et rapports commandités par les donateurs au niveau national dressent un tableau similaire (indicateur 10b).

RECOMMANDATION DE DEUX LIGNES D'ACTION SPÉCIFIQUES.

Le rapport d'enquête recommande l'adoption de deux lignes d'action spécifiques qui contribueront à réduire les coûts de transaction de façon spectaculaire :

1. *Les donateurs devraient poursuivre leurs efforts pour que l'aide soit davantage acheminée en employant des approches fondées sur des programmes et devraient s'attacher à répartir plus efficacement les tâches.* Pour faciliter ce processus, les donateurs devraient s'appliquer à mieux faire jouer la complémentarité et à mieux répartir les tâches au niveau national.
2. *Les donateurs devraient intensifier leurs efforts pour diminuer le nombre des missions non coordonnées et des travaux analytiques nationaux non coordonnés.* Les donateurs devraient

encourager les mesures facilitant la réduction du nombre total des missions nationales et des missions conjointes.

■ CONCLUSIONS

Pour faire évoluer les pratiques en matière d'aide internationale, nous devons remodeler des comportements profondément enracinés. Ces changements dans le processus de développement et dans la nature de la relation d'aide exigent du temps, une attention soutenue et une volonté politique sans faille. Il est difficile de mettre fin à de vieilles habitudes.

Néanmoins, les résultats de l'enquête 2008 font apparaître des avancées significatives dans plusieurs pays et domaines, *ce qui confirme qu'un réel changement est possible lorsque l'on agit résolument de concert.* Mais les pays et les donateurs n'avancent pas tous au même rythme et beaucoup d'entre eux n'ont encore enregistré aucun changement par rapport aux valeurs de référence de 2005.

À l'évidence, la nature lente du processus de développement peut entraîner des délais, et de nombreuses améliorations ne verront le jour qu'après expiration des accords existants et élaboration de nouveaux programmes. Malgré tout, le message qui se dégage de l'enquête est clair : nous devons accélérer considérablement le rythme des changements si nous voulons atteindre les objectifs-cibles fixés pour 2010. Cela signifie qu'il ne faut plus se contenter d'appuyer davantage sur la pédale d'accélération. Passer à la vitesse supérieure s'impose.

Il faut être plus résolu et réguliers dans les efforts entrepris pour mettre les principes en pratique. Globalement, les résultats de l'enquête devraient faire office de signal d'alarme. Ils nous indiquent clairement que s'inscrire dans la continuité du passé ne suffira sans doute pas pour donner corps à la transformation envisagée par la Déclaration de Paris.

RECOMMANDATION 1: INTENSIFIER SYSTÉMATIQUEMENT LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR UTILISER ET CONSOLIDER LES SYSTÈMES NATIONAUX AFIN DE RENFORCER L'APPROPRIATION LOCALE

Stratégies de développement opérationnelles

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Malgré les progrès réalisés, les pays ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs-cibles qui ont été convenus pour rendre les stratégies de développement opérationnelles. La proportion des pays ayant des stratégies opérationnelles solides est passée de 13 % à 20 %. Cependant, l'objectif-cible de 75 % est encore très loin d'être atteint.
- La mise en place de mécanismes raccordant l'élaboration et l'exécution des budgets aux stratégies nationales, priorités d'action et informations sur les résultats s'avère particulièrement difficile à réaliser.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Les responsables de l'élaboration des politiques dans les pays partenaires et les donateurs doivent continuer à faire savoir sans ambiguïté qu'il importe de donner corps à ces stratégies sous la forme de plans d'action concrets en veillant à bien hiérarchiser les priorités et à bien ordonner les actions à engager.
- Ils devraient accorder une place importante au principe du raccordement des budgets aux priorités d'action à moyen terme tout en admettant ouvertement que les modalités de raccordement ne sont pas prédéfinies.

Qualité et utilisation des systèmes nationaux

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les indicateurs de l'alignement montrent que la situation générale n'a guère évolué au cours de la période 2005-2007, sauf en matière de déliement.
- Par rapport à 2005, les pays ont rehaussé la qualité de leurs systèmes de GFP selon les données de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, 36 % des pays de l'échantillon ayant relevé la qualité de leurs systèmes.
- Cependant, malgré ce relèvement de la qualité, le taux d'utilisation des systèmes nationaux demeure faible et n'a pas progressé sensiblement depuis 2005.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Les organismes donateurs devraient examiner minutieusement au niveau politique les dispositifs d'incitation et les procédures qui limitent leur capacité à honorer les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de la Déclaration de Paris en matière d'utilisation des systèmes nationaux en particulier.
- Des précisions devraient être fournies aux responsables de terrain sur la manière et le moment d'utiliser les systèmes nationaux et sur la meilleure façon d'utiliser les systèmes nationaux en permettant des modalités de mise en œuvre différentes - y compris l'aide aux projets.
- Le personnel de terrain doit engager un dialogue structuré avec les autorités nationales sur les derniers obstacles à la suppression des unités parallèles de mise en œuvre de projets.

Renforcer et appuyer les capacités nationales

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Il ressort de l'enquête 2008 que l'objectif convenu pour cet indicateur a été atteint, mais l'analyse détaillée des résultats montre que les progrès restent modestes. En particulier, les interventions sont souvent ad hoc et ne sont pas bien ordonnées ou assorties de priorités bien hiérarchisées.
- Peu de progrès ont été accomplis en ce qui concerne certains aspects de l'alignement, comme le renforcement des capacités, en raison de l'existence de désaccords quant à la signification de l'engagement souscrit à Paris en la matière.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Il faudrait poursuivre les efforts déployés pour hiérarchiser et communiquer les objectifs de renforcement des capacités et veiller à ce que les interventions ne soient pas des actions isolées mais institutionnalisées dans le cadre d'une stratégie menée sous la conduite d'un pays partenaire.
- Une initiative devrait être prise à haut niveau pour relancer et diffuser systématiquement le concept énoncé dans la Déclaration de Paris, selon lequel la réflexion stratégique visant à combler le manque de capacités doit être placée sous la conduite des pays.

RECOMMANDATION 2: RENFORCER L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE DES RESSOURCES AFFECTÉES AU DÉVELOPPEMENT

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- La fidélité du budget à la réalité s'est légèrement accrue, passant de 42 % à 48 % en 2007. Dans plusieurs pays, des mécanismes permettant d'inscrire au budget les chiffres détaillés de l'aide ont été mis en place.
- Cependant, dans l'ensemble les progrès sont marginaux par rapport à ceux nécessaires pour atteindre l'objectif-cible de 85 %.
- De même, la prévisibilité de l'aide est légèrement meilleure mais reste bien éloignée de l'objectif-cible fixé à Paris (à 45 % actuellement contre l'objectif-cible convenu de 71 %). Le fait que les donateurs n'effectuent pas de versements ou en effectuent d'un montant supérieur et la capacité insuffisante des pays à comptabiliser l'aide dans le budget entravent les progrès.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Les efforts déployés pour améliorer les méthodes de comptabilisation de l'aide doivent se poursuivre au niveau national.
- En particulier, les pays partenaires doivent disposer de stratégies de gestion de l'aide bien définies, et d'un calendrier de planification et de budgétisation clair pour intégrer la gestion de l'aide dans les procédures de planification et de budgétisation.
- Les mécanismes de notification et de comptabilisation des versements provenant des donateurs doivent être renforcés.
- Les donateurs doivent être plus réalistes quant au rythme de mise en œuvre des programmes.
- Les donateurs devraient fournir des informations sur l'apport d'aide qui sont raccordées à l'exercice budgétaire, au calendrier de planification et de budgétisation et aux classifications budgétaires du pays partenaire.

Responsabilité & Prévisibilité des ressources affectées au développement

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Des investissements significatifs ont été réalisés pour renforcer les systèmes de suivi de la pauvreté et d'information sectorielle. Mais le suivi des résultats des stratégies de développement nationales et sectorielles pose encore des difficultés non négligeables comme l'atteste la faible nombre de pays se classant en très bonne position pour l'indicateur sur les cadres d'évaluation de la performance.
- Seulement une douzaine des pays participant à l'enquête déclarent être dotés d'un mécanisme d'examen mutuel des progrès accomplis dans l'exécution des engagements relatifs à l'efficacité de l'aide.
- Les efforts de sensibilisation et le nombre d'adoption de ces dispositifs ont décliné.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Les pays partenaires et les donateurs devraient s'aider mutuellement à utiliser les cadres d'évaluation de la performance convenus à l'avance s'appuyant sur un nombre limité d'indicateurs, afin de suivre efficacement au meilleur coût les résultats obtenus au regard des objectifs des stratégies sectorielles et des stratégies nationales de développement.
- Les donateurs devraient intensifier le soutien qu'ils accordent à des mesures fondées sur des données concrètes en aidant les pays à améliorer leurs systèmes statistiques, de suivi et d'évaluation.
- Ils devraient en outre apporter leur concours aux autorités locales et aux parlements en matière d'évaluation des résultats et contribuer à promouvoir l'idée selon laquelle la gestion axée sur les résultats est une variable politique qui ne dépend pas de la mise en place au préalable de systèmes d'informations sophistiqués.
- Une initiative internationale devrait être prise à haut niveau pour diffuser et promouvoir les meilleurs modèles d'examen mutuel des partenaires pour l'aide, qui se dégagent des expériences récentes en matière.

Résultats & Responsabilité mutuelle

RECOMMANDATION 3: GÉRER L'AIDE AU MEILLEUR RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- L'harmonisation des procédures des donneurs dans le cadre d'approches fondées sur des programmes se poursuit mais à un rythme moins soutenu qu'escompté.
- La collaboration en ce qui concerne les missions et le travail analytique est plus répandue mais il faut progresser plus vite si l'on veut atteindre les objectifs-cibles pour 2010.

ACTIONS RECOMMANDÉES

- Il faudrait continuer à soutenir en actions la mise en place d'approches fondées sur des programmes, et notamment s'appliquer à faire mieux jouer la complémentarité et à rationaliser la répartition des tâches aux niveaux national et sectoriel.
- Les pays partenaires devraient assurer la conduite des approches fondées sur les programmes et du dialogue sur la répartition des tâches au niveau national.
- Les donateurs devraient prendre des mesures pour relancer le principe des activités conjointes, mais de façon non mécanique, pour que les changements ne soient pas seulement superficiels, et en suivant de près le nombre total des missions par pays et la proportion de celles conjointes.

- i. Improving Ways of Working for Aid Effectiveness: A Progress Report on Implementing the Paris Declaration, OCDE, 2008
- ii. Bernard Wood, Dorte Kabell, Nansozi Muwanga and Francisco Sagasti, "Phase One Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration: Synthesis Report", Holte, Denmark: Kabell Consulting avril, 2008.
- iii. Ce chiffre comprend uniquement l'aide publique au développement apportée directement au niveau national et n'inclut ni les allègements de dette ni l'aide humanitaire.
- iv. Les chiffres concernant le degré de déliement excluent la coopération technique et les frais administratifs, et le degré de liaison n'est pas notifié pour plus de 20 % de l'aide bilatérale déclarée au CAD.
- v. Banque mondiale, Results-Based National Development Strategies: Assessment and Challenges Ahead, Washington, DC: Banque mondiale, déc. 2007.
- vi. Activité conjointe sur la GFP : Report on the Use of Country Systems in PFM, Paris, OCDE (2008)
- vii. Mokoro Ltd., Putting Aid on Budget: A Study for the Collaborative Africa Budget Reform Initiative (CABRI) and the Strategic Partnership with Africa (SPA), 2 Vols., Oxford: Mokoro, avril 2008
- viii. Phase One Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration: Synthesis Report, Holte, Denmark: Kabell Consulting ApS, 2008.
- ix. Ce chiffre comprend uniquement l'aide publique au développement apportée directement au niveau national et n'inclut ni les allègements de dette ni l'aide humanitaire.
- x. Bernard Wood, Dorte Kabell, Nansozi Muwanga et Francisco Sagasti, "Phase One Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration: Synthesis Report", Holte, Denmark: Kabell Consulting April, 2008.
- xi. Activité conjointe sur la GFP : Report on the Use of Country Systems in PFM, OCDE, Paris (2008)
- xii. Mokoro Ltd., Putting Aid on Budget: A Study for the Collaborative Africa Budget Reform Initiative (CABRI) and the Strategic Partnership with Africa (SPA), 2 Vols., Oxford: Mokoro, April 2008.